



Pour rappel : accès aux procès-verbaux en ligne sur le site www.relia.net
Identifiant : comitep
Mot de passe : cprelia00

RÉSEAU LIÉGEOIS D'AIDE ET DE SOINS EN ASSUÉTUDES (RELIA)

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Présent(e)s :

BOLLETTE Philippe – Start/Mass - Liège
DELAHAYE Tijl – La Teignouse (zone 4) - Comblain-au Pont
GUILLIAMS Florence – PFPL – Liège
GUISSEN Sophie – Stagiaire RELIA
HAZARD Thierry - ISoSL, Unités hospitalières - Liège
JOIE Christophe – CHRH - Huy
LOTTIN Thierry – Clinique Notre Dame des Anges - Glain
PIRARD Bérengère – La Teignouse (Zone 5) - Comblain-au-Pont
POLLERS Sophie – GAP_{PP} – Flémalle
REYNDERS Manon – Plan de prévention – Ville de Liège
SOFFRITTI Singrid – Seraing 5 – Seraing
THÉÂTE Christelle - PFPL/RELIA – Huy
TRABERT Claire – Cap Santé – IGL
TYOU Béatrice – AIGS + Génération Assuétudes + Les Lieux-Dits –
Vottem/Herstal/Waremme

Excusé(e)s :

BERTHOLET Christel – SISD – Liège – Huy – Waremme
CHARLIER Florence – Clips - Liège
CLAREMBAUX Christine – Siajef (Revers asbl) - Liège
DEBRAS Ushy – Cap Fly - Liège
DUNGELHOEFF Catherine – ALFA - Liège
GHERROUCHA Jérôme – Openado -Liège
GUSTIN Frédéric – PFPL/RELIA – Liège
HUMBLET Dominique – Nadja - Liège
MORENO Yolande – IGL et Maison médicale Cap Santé - Huy
SARTORI Sabine – PFPL et IHP de Huy – Liège
STANGHERLIN Grégor – Plan de cohésion sociale de la Ville de Liège - Liège
TASQUIN Hervé – Thaïs - Liège
VAN TORRE Anne-Marie - CHR de la Citadelle – Liège
WILMART Geoffrey – Huy Clos – Huy

Absents :

JACQUES Christian – FLAMG - Liège
KOLH Michel – APPL - Liège
WÉGRIA Anne-Charlotte – Cercle des médecins généralistes – Huy

Secrétariat :

GUISSEN Sophie et THEATE Christelle

- **Accueil des participants**
- **Approbation du projet de procès-verbal du 28 septembre 2017**

Thierry Lottin signale une coquille page 3 : « Conséquence : Madame Demeter souhaite que nos cotisations JandCo soient supprimées ». Moyennant cette correction, le projet de procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2017 est approuvé. Ce document accèdera donc au statut de procès-verbal de cette réunion.

- **Retour sur la réunion des Réseaux assuétudes wallons au Cabinet Gréoli des 18 octobre et 27 novembre 2017**

Les coordinateurs des Réseaux Assuétudes ont été invités à une réunion au Cabinet de la Ministre Alda Gréoli le mercredi 18 octobre. Ils ont été reçus par Madame Isabelle Demaret pour le cabinet et par Mesdames Sophie Vilain XIII et Brigitte Vangertruyden pour l'AVIQ.

L'objectif de la réunion était de définir des indicateurs d'activités pour les services assuétudes agréés, termes utilisés à l'article 655 du décret assuétudes :

« Les subventions sont calculées en tenant compte du nombre d'habitants de la zone de soins, sans que, pour l'ensemble des services agréés dans la zone de soins, elles ne puissent être inférieures à 125.000 euros par exercice budgétaire.

Le Gouvernement affecte le montant à chaque service agréé, sur la base d'indicateurs d'activités qu'il définit selon les missions exercées, les modalités de leur exercice et la taille de la population desservie par chaque service agréé conformément au plan d'action.

Les indicateurs d'activités portent au moins sur le nombre de prises en charge prises en compte individuellement, la nature de celles-ci sur la base de l'article 628, § 1er et 3°, la durée et la périodicité des interventions dans le cadre de la prise en charge.

Ils sont précisés par le Gouvernement après concertation menée conformément à l'article 633 dans un délai de deux ans à partir de l'entrée en vigueur du présent chapitre et entrent en vigueur le 1er janvier de l'exercice qui suit leur définition. »

Le CWASS (Code Wallon de l'Action Sociale et de la Santé) prévoit de définir ces indicateurs d'activités. Or cela n'a jamais été fait depuis 2009. D'après le décret, la répartition des moyens budgétaires est liée à cette définition.

Les réseaux et services assuétudes rentrent des rapports d'activité dans lesquels figurent déjà des indicateurs. Isabelle Demaret le confirme mais précise que les indicateurs n'ont jamais été discutés. C'est l'objectif de la réunion qui constitue la première étape d'un processus.

Les coordinateurs étant réticents à l'idée de définir des indicateurs d'activités pour les services, Isabelle Demaret a proposé que l'on fasse l'exercice de définition, puis que l'on retourne dans un deuxième temps vers nos services spécialisés agréés afin de recueillir leur avis sur les critères énoncés.

La Teignouse (Zone 4), Cap Fly, Nadja et Thais (Zone 5) se sont donc réunis avec les coordinateurs le 16 novembre dans l'objectif de se positionner par rapport aux indicateurs d'activités identifiés et de leur attribuer une note entre 0 (pas du tout pertinent) et 5 (tout à fait pertinent).

Chaque réseau a renvoyé au Cabinet le résultat de la consultation des services spécialisés agréés sur sa zone.

Les coordinateurs ont à nouveau été conviés au cabinet le 27 novembre 2017 pour ramener et discuter l'avis des services agréés.

Selon Isabelle Demaret :

- aucun indicateur ne peut être enlevé car au moins un service lui a attribué la note de 5
- certains items sont plutôt de l'ordre du descriptif que des indicateurs en tant que tels
- elle en a donc regroupé certains de sa propre initiative
- les indicateurs doivent permettre à un service de décrire l'ensemble de ses missions, y compris le travail administratif, de recherche de fonds, ...
- cette description devrait permettre de traduire l'activité du service en frais d'équivalent temps plein et en frais de fonctionnement
- à terme, l'idée est d'avoir une vue d'ensemble des services sur une zone et de pouvoir répondre à un besoin si une enveloppe budgétaire était à répartir
- à l'avenir, une zone bien fournie en budget pourrait détacher un travailleur dans une autre zone moins fournie

Cette proposition a de nouveau été transmise aux services concernés avec la demande d'y réagir pour le 21 décembre. Madame Demaret annonce une présentation de ces critères à la Ministre début 2018 pour les valider.

Plusieurs remarques ont été émises :

- Quel est le rôle véritable des coordinateurs réseau dans l'élaboration des indicateurs ?
- Pourquoi ne pas utiliser le rapport d'activité de chaque service pour élaborer ces indicateurs ? // Un nouvel outil d'évaluation va être mis en place par le SPF, est-ce que ça ne risque pas de faire double emploi ?
- Quel est le véritable sens de ces indicateurs ?
- En quoi auront-ils un impact sur la répartition des moyens budgétaires ?
- D'où viendrait l'argent supplémentaire accordé à certaines zones ?

Certaines priorités ont été émises :

- Sachant que la Fédito souhaite rédiger un courrier à l'attention de la Ministre, s'associer à la démarche de la Fédito ou éventuellement rédiger une lettre au nom du comité de pilotage commune aux différents réseaux pour soutenir les services spécialisés.
- Tenir compte du transfert de compétence : passage des centres de revalidation fonctionnelle du fédéral au régional. Ce qui va augmenter le nombre de services pouvant bénéficier d'un subside.

- **Flyers JandCo**

La nouvelle version du flyers JandCo est enfin disponible ! Toutes les informations ont été remises à jour. Les dépliants sont disponibles auprès de Frédéric.

- **Plan d'actions RéLiA Zones 4 et 5**

Le début de l'année 2018 va être consacré à la rédaction des plans d'actions et des rapports d'activités. Les projets 2017 à mettre en évidence sont la publication du nouveau flyers JandCo pour la Zone 5 et la réflexion sur la sensibilisation aux assuétudes des acteurs non-spécialisés pour la Zone 4.

Florence Guilliams fait état des comptes : les subsides devraient être dépensés intégralement dans les 2 Zones. Le budget prévisionnel devra être approuvé à la prochaine réunion du Comité de Pilotage.

- **Retour sur les ateliers organisés en zone 4 et 5**

- a. **RéLiA zone 4**

Les associations de la Zone 4 souhaitent mettre en œuvre un module de sensibilisation aux assuétudes pour les acteurs non-spécialisés mais confrontés à la problématique de la consommation avec leur public. Un contact a été pris en ce sens avec Nadja qui est intéressé de réfléchir à ce projet. Christelle a également pris contact avec Quentin Paeleman qui confirme que cette dépense peut être prise en charge par le réseau. Enfin, l'IBEFE pourrait nous aider à transmettre l'information à leur réseau.

- Le Comité de Pilotage donne son accord mais recommande de réaliser un « appel d'offre » au sein du RéLiA pour que la démarche soit transparente.
 - Ce sont les acteurs de la Zone 4 qui choisiront l'opérateur dont l'offre est la plus adéquate.

- b. **Ateliers Alcoolisme du 3 octobre et 14 novembre 2017**

Thierry Lottin et Thierry Hazard font un retour de la présentation d'une nouvelle offre de service pour les patients ayant une consommation problématique d'alcool au CHC Saint-Joseph.

Par ailleurs, la brochure de présentation de l'offre d'aide et de soins en matière d'alcoolisme est en bon état d'avancement.

- c. **Risquer Moins Liège des 26 octobre et 30 novembre 2017**

L'action planifiée le 1^{er} décembre a dû être partiellement annulée en raison du changement de programmation du Cadran et du Centre Culturel de Chênée. Il y a bien eu des actions dans le Carré.

Certains membres du collectif remettent en cause des décisions prises aux réunions précédentes.

Le Comité de Pilotage relève :

- La nécessité de structurer les procédures de décisions dans les groupes de travail
- Un besoin de clarté dans les objectifs et la manière de les atteindre

d. Atelier JandCo : reporté

L'Atelier JandCo a été reporté. Attention : question des 75% de présences nécessaires pour les services : 2 réunions ont été annulées donc ce pourcentage n'a pas été atteint.

- **« New » Step by Step (U. Debras)**

Manon Reynders donne le retour suivant du dernier groupe de pilotage de Lantin. La phase de recrutement du personnel (coordination, psychiatre 11h/sem, infirmière) est en cours. Le budget a été diminué de 20%. Les gardiens ne sont pas demandeurs d'une formation.

- **Projet Fusion Liège – dernières nouvelles (F. Gustin)**

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

- **Implémentation de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents – dernières informations (D. Humblet)**

Le réseau organise une matinée de présentation des équipes le 8 décembre.

- **Divers**

Prochaine réunion : fixée au lundi 26 février de 9h à 11h.